

7 POINTS CLÉS

pour comprendre les élections européennes

1 Les institutions européennes, de quoi on parle ?

La Commission européenne (CE)

C'est à la fois l'administration et le gouvernement de l'UE.
La Commission est la seule institution à avoir l'initiative législative.
Elle conçoit donc les lois et garantit leur application.



Accepte ou refuse
les lois

Accepte ou refuse les lois
Peut soumettre des idées de lois
Valide les commissaires européens
Peut destituer la Commission en place

Propose des lois



Le Conseil de l'UE

Il représente les volontés de chacun des 27 Etats Membres. Ce sont les ministres de chaque pays qui y siègent.



Le Parlement européen

Ce sont les 720 députés européens élus qui y siègent. C'est la seule institution de l'UE élue au suffrage universel direct.

2 Le 9 juin,

Nous allons élire les **81** eurodéputé.e.s pour la France. C'est le deuxième plus gros total de l'UE après l'Allemagne, pays le plus peuplé de l'UE.

3 Un scrutin proportionnel

Les 81 sièges sont répartis entre tous les listes ayant dépassé 5% de vote en France. Le vote a lieu tous les 5 ans.



4 Les partis politiques européens

Après les élections européennes en France, les eurodéputé.e.s élu.e.s siègent au sein de leur groupe politique européen.



5 Des coalitions nécessaires

Aucun groupe politique n'a la majorité au Parlement, ils doivent donc créer des coalitions pour faire adopter les lois.



6 Un équilibre à trouver pour les 5 prochaines années

L'équilibre entre les grands partis européens définira les grandes orientations européennes pour les 5 prochaines années : le programme des lois, la répartition des postes les plus influents, etc.



7 Un signal politique pour la France

Le vote des Français sera nécessairement pris en compte par le gouvernement français pour ses choix nationaux et européens.

